



NOUVEAUX PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES CAMEROUNAIS

I- PROCÉDURE D'ENRÔLEMENT

1^{ère} ÉTAPE

PRÉ-ENRÔLEMENT EN LIGNE :

- Connectez-vous sur le site de pré-enrôlement <https://www.passcam.cm>.
- Choisissez votre langue de pré-enrôlement (Français ou Anglais). Sélectionnez le bouton « **Débutez votre pré-enrôlement** ». Entrez votre adresse Email ou votre numéro de téléphone à l'emplacement requis sur le site puis validez.
- À l'issue de la validation, vous recevez un code par SMS ou par mail sur votre numéro de téléphone ou sur votre adresse Email renseigné (e).
- Le système vous demande d'introduire le code reçu et de le valider à l'emplacement indiqué sur le site.
- Sélectionnez l'onglet « **Nouvelle demande** ». Une fiche d'information s'ouvre avec des champs (espaces) obligatoires et des champs non obligatoires que vous êtes appelé à remplir.
- Après avoir rempli votre fiche, vous êtes dirigé vers la procédure de paiement.
- Vous choisissez votre mode de paiement (Yoomee, MTN Mobil Money, Orange Money, Express Union, Carte de crédit).
- À la fin de la procédure de paiement, une fenêtre de rendez-vous s'affiche. Choisissez le lieu et la date d'enrôlement puis validez.
- A l'issue de cette validation, le système génère une fiche d'informations en fichier PDF que vous devriez imprimer et apporter le jour de votre enrôlement physique ainsi que les pièces justificatives certifiées avec leurs originaux.

NB: 1) Vous avez le droit de changer votre date d'enrôlement physique une seule fois.

2) Une procédure de pré-enrôlement peut être interrompue, puis reprise ultérieurement au niveau où elle a été sauvegardée à partir du code reçu par mail ou par SMS.

3) Une copie du fichier PDF est également transmise dans votre boîte mail.

3^{ème} ÉTAPE

RETRAIT :

- Une fois le passeport disponible dans votre centre d'enrôlement physique, vous êtes notifié par SMS ou par mail.
- Vérification de votre identité et retrait de votre document uniquement dans votre centre d'enrôlement physique.
- Retrait possible du passeport par un tiers, muni d'une procuration du demandeur dûment légalisée par les services compétents.

NB: Six mois après la production, le passeport est retourné à la Direction de la Police des Frontières en cas de non retrait.

Pour toutes
informations utiles
appelez la Police au

1 5 0 0

LIEUX D'ENRÔLEMENT

AU CAMEROUN

- Commissariats à l'Emi-Immigration dans les 10 chefs-lieux de régions
- Centre National de Production des passeports (Yaoundé)
- Direction de la Police des Frontières (Immeuble DGSN)

À L'ÉTRANGER

- Ambassades
- Consulats

2^{ème} ÉTAPE

ENRÔLEMENT PHYSIQUE

- Vous vous présentez au centre d'enrôlement le jour choisi, muni de votre fiche d'informations, de vos pièces justificatives certifiées et de leurs originaux.
- Les fonctionnaires de police commis à cette tâche vont procéder à :
 - La vérification de votre dossier physique.
 - L'ouverture de votre dossier soumis en ligne.
 - La prise de vos paramètres (Photo, empreintes digitales, signature, taille).
 - La numérisation de vos pièces justificatives.
 - L'impression de votre fiche d'identification complète.
- Vous êtes appelé à vérifier et à approuver votre fiche d'identification complète.
- Vous recevez un récépissé de dépôt de demande de passeport.
- Après l'enrôlement, s'il n'y pas de rejet, votre document est produit en 48 heures.
- En cas de rejet, vous êtes immédiatement notifié par mail ou par sms avec des précisions sur la conduite à tenir.

II - PRÉSENTATION DES SPÉCIMENS



Validité : **5 ans**



SITES D'ENRÔLEMENT

- www.dgsn.cm
- www.passcam.cm